

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-et-un, le 4 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 28 janvier 2021, s'est réuni à huis clos à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacky Lesaulnier, Maire.

PRÉSENTS :

M. LESAULNIER, Maire - M. DRUMARE – Mme LEFEVRE – M. TOURAIN, adjoints -
M. LOSIER - Mme GUEHL – Mme PAUTRE - Mme DAHINDEN — Mme CHAPRON –
M. DELABARRE – M. LEGAY — M. COLAS – Mme LEMOINE - conseillers municipaux,

ABSENTS EXCUSÉS :

M. HAROU (donne pouvoir à M. LOSIER)
Mme PERDRIX (donne pouvoir à M. LESAULNIER)

Secrétaire de séance :

Mme DAHINDEN

DB2021-06 ETUDE DE DEVIS FRESQUE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle au conseil que, lors de la dernière réunion, il a été remarqué que l'if classé du cimetière de la mairie n'apparaissait pas sur la fresque de la mairie. La Pépîte d'Art qui a réalisé la fresque a envoyé un devis pour son ajout s'élevant à 80 € TTC. **Le conseil donne son accord à l'unanimité pour cet ajout sur la fresque pour le montant indiqué.**

**Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.
Le maire, Jacky LESAULNIER**

